

Programme de Formation :

« L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES »

FORMATRICE :

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne en cabinet libéral, Chargée d'enseignement à l'IFP Sorbonne Université pendant 15 ans (Sémiologie psychomotrice, bilan psychomoteur).

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Psychomotriciens. Aucun autre prérequis spécifique.

OBJECTIFS :

- Actualiser ses connaissances sur les troubles des apprentissages, les TDC, les dysgraphies, les troubles visuo-spatiaux, les troubles visuo-constructifs
- Maîtriser le vocabulaire spécifique de la sémiologie psychomotrice
- Approfondir ses connaissances sur l'utilisation et la cotation des tests reconnus pour leur intérêt dans le diagnostic psychomoteur
- Analyser et interpréter les résultats afin de poser un diagnostic psychomoteur.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- D'utiliser les outils standardisés de l'évaluation psychomotrice
- D'identifier quels outils standardisés utiliser en fonction des troubles spécifiques
- D'analyser et interpréter les résultats afin de poser un diagnostic psychomoteur
- De maîtriser le vocabulaire spécifique lors de la rédaction d'un écrit pour organiser le projet de soin.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Les troubles des apprentissages : Approche théorique des Troubles spécifiques des Apprentissages selon le DSM5.
- Rappel des différentes fonctions cognitives : mémoire, attention, fonctions exécutives, troubles perceptifs, troubles visuo-spatiaux, troubles visuo-constructifs
- Présentation et utilisation des différents tests : Le M-ABC 2, Le Charlop-Atwell, La NEPSYII, le BHK et BHK ado, le lab5 5-12, Le DTVP3, L'EVA
- Importance et place de l'évaluation psychomotrice dans le cadre d'un bilan pluridisciplinaire : importance de l'entretien, le travail en réseau avec les différents thérapeutes.

Théorie : Les troubles des apprentissages, les-TDC, les dysgraphies.

Rappel des différents concepts : les fonctions exécutives, les troubles visuo-spatiaux, les troubles perceptifs.

Pratique : Présentation et utilisation des tests : Charlop-Atwell, MABC 2, BHK et BHK ado, figure de Rey, NEPSY II (modules intéressants la psychomotricité), Lab5 5-12, DTVP3, EVA.

Analyse de cas cliniques apportés par les stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Un support de formation est remis le premier jour : supports théoriques et évaluation complète d'un patient.

Les exposés théoriques sont illustrés par des vidéos

Mise en situation pratique en binôme : expérimentation et cotation de chaque test

La deuxième partie de la formation est axée sur l'analyse des cas cliniques apportés par les stagiaires (présentation orale + vidéo si possible).

Cette formation respecte l'article 112-1 et suivants du code de la Propriété Intellectuelle.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.

Remise d'un certificat de réalisation.

ORGANISATION :

Cette formation théorico-clinique est dispensée en 6 jours soit 42h (9h-17h sauf le 1^{er} jour de chaque module 9h30-17h30) pour un effectif de 6 à 12 participants.

En 2025 :

1^{ère} session : Les 16, 17 et 18 avril et 11, 12 et 13 septembre 2025.

2^{ème} session : Les 19, 20 et 21 juin, puis les 27, 28 et 29 novembre 2025.

Formation intra-institutionnelle à la demande.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

Salle adaptée à la formation dont l'adresse sera communiquée au moment de l'envoi de la convocation.

TARIFS :

Employeur : 1092€ - Libéral : 885€ (dont 265€ d'arrhes).

Particulier : 680€ (dont 185€ d'arrhes), tarif réduit : 550€ (dont 150€ d'arrhes) - Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation disponibles sur notre site internet

www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien

<https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 18 octobre 2024